

Extrait du
Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du mercredi 2 avril 2025

CONVOCACTION

Date : 20 mars 2025

Affichée le : 20 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 25
Votants : 33
Pouvoirs : 8
Absent : 6

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

04 AVR. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

09 AVR. 2025

Absents représentés

Mme SAVAS
Mme SAKHO
M. AÏT MESSAOUD
Mme ELONGUERT
Mme PEREZ
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI

Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à Mme TALL
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à Mme MEUNIER
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. NACHITE

Absents non représentés

M. PERRIN, Mme HAMADOUC, M. ZAHRAOUI, M. LUCAS, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Aïssata SOW

15 Demande de subvention - Construction d'un parking silo (FNADT)

■ **Rapport de présentation :**

Moussa EL MOUSSAOUI, Conseiller Municipal

Dans le cadre de son programme de renouvellement urbain, la ville de Creil procède à une transformation majeure du quartier du Moulin.

Les points clefs de ce projet de renouvellement urbain sont les suivants :

- La requalification de la coulée verte et l'ouverture du quartier sur le parc des Carrières et vers le centre-ville
- La restructuration des équipements publics (scolaires et dédiés à la petite enfance), et la création d'une nouvelle polarité commerciale
- L'amélioration du fonctionnement urbain au Nord du quartier avec une dé-densification ponctuelle
- La réhabilitation des logements
- La diversification mesurée et phasée dans le temps de l'habitat
- La réorganisation du stationnement par la création d'un parking SILO de 100 places.

Le quartier est aujourd'hui organisé selon une séparation des flux véhicules et piétons : en effet, les flux véhicules distribuent le quartier par l'extérieur, la coulée verte piétonne traverse le quartier en son cœur. Le projet consiste à confirmer ce fonctionnement, et à l'ajuster afin d'améliorer la desserte du quartier et de préciser les domanialités publiques / privées.

La coulée verte, par sa requalification, deviendra un lieu structurant du quartier du Moulin, sa colonne vertébrale. Le parcours piéton sera lisible et traversera le quartier du Nord au Sud, les accès latéraux seront mis en valeur par un système de venelles qui créera des accroches Est-Ouest.

La création d'un parking silo rue Jean-Baptiste Carpeaux permettra de réorganiser le stationnement sur le quartier. Le parking ainsi créé répondra à environ 40 % du déficit de stationnement constaté.
La commune sollicite donc une subvention d'un montant de 923 547,93 € auprès de l'Etat dans le cadre du FNADT, pour un coût global de l'opération s'élevant à 3 109 589 € HT.
De plus, le parking SILO bénéficie d'un financement de l'ANRU, dans le c

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 060-216001743-20250409-15DEL_CM020425-DE

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu la commission Finances et Synthèse du 17 mars 2025,
Considérant le projet de création de parking silo+ proposé,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le projet de création d'un parking silo pour l'année 2025 aux modalités de financement mentionnées.

Article 2 : de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du FNADT.

Article 3 : d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents y afférents.

Article 4 : d'imputer les recettes correspondantes au compte prévu à cet effet sur le budget de la ville.

CREIL, le

09 AVR. 2025

Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER



Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

Aïssata SOW

La secrétaire de séance

